

ÉTHIQUE & LIBERTÉ

Le journal des Droits de l'Homme
de l'Église de Scientologie



Une grande campagne
de prévention
contre la drogue

— Voir page 6

Le rendez-vous de la Liberté



Danièle Gounord

IL S'EST PASSÉ à Paris un événement extraordinaire. Je pourrais en parler pendant des heures, et du reste une grande partie de ce numéro d'*Éthique et Liberté* lui est consacré, mais j'en retiens, pour l'essentiel, trois degrés d'analyse.

Tout d'abord le degré zéro de l'analyse, celui de l'actualité télévisée: rien. De même sur les ondes françaises, longues ou courtes: rien. A peine deux entrefilets, si ma vigilance n'a pas failli, dans la presse écrite. Autrement dit, il ne se serait rien passé en France le 23 octobre dernier, ni à Paris ni à Vincennes.

Mais que faisaient donc tous ces cars de policiers, que faisaient ces sept ou huit mille personnes venues d'une quarantaine de pays pour se concentrer d'abord à la Bastille, avant d'être refoulés à la lisière du Bois de Vincennes, avec comme seul slogan « Liberté, liberté » ?

*
* *

Deuxième niveau d'analyse: si vous lisez la presse internationale, vous apprendrez que des représentants — pour certains au sens officiel du terme, pour d'autres par engagement personnel — d'une bonne trentaine de religions s'étaient donné rendez-vous à la Bastille ce matin-là. Des chrétiens de plusieurs confessions, des bouddhistes, des hindouistes, des musulmans et des membres de religions récentes. Combien exactement sont venus, d'Europe ou des autres continents ?

Difficile à savoir, même aujourd'hui: la veille, j'ai bien dit la veille, la Préfecture de Paris a interdit cette manifestation pour « la liberté de conscience en France » (au fait, on interdit souvent des manifestations en France ???). Beaucoup ne le savaient pas, et ceux qui le savaient voulaient quand même, au moins, croiser les autres. Résultat, une joyeuse confusion place de la Bastille, avant que les forces de police ne fassent le ménage, forces de police fermes, mais du reste tout aussi pacifiques en l'occurrence que les ex-futurs manifestants eux-mêmes.

Il y eut quand même des moments épiques, et je ne peux résister au plaisir d'en relater quelques-uns. Une actrice de cinéma souvent vue sur nos grands écrans et sur le petit, dans son micro cité en anglais une phrase d'Albert Camus sur la liberté. Un chanteur noir américain qui a plusieurs millions de disques à son actif a expliqué dans son micro que s'il vivait en France, il serait tracassé pour sa religion, et que cela le choquait beaucoup parce qu'il avait un

a priori d'admiration pour la culture de notre pays. Un couple de septuagénaires sémillants, qui ont marché aux côtés de Martin Luther King, se sont précipités sur les policiers français pour les photographier et les filmer en gros plan pour la postérité, tellement ils étaient révoltés par l'interdiction de cette manifestation pacifique.

*
* *

Mais il s'est aussi passé autre chose, une sorte d'événement à l'intérieur de l'événement, et ce sera mon troisième degré d'analyse.

Des témoignages d'amitié, des paroles encourageantes, ont été prodigués aux scientologues présents. Les points de vue exprimés, venus de tous les horizons religieux, allaient tous dans le même sens: « Vous, au moins, vous vous organisez pour résister; considérez la bargne à votre égard comme un compliment du vice à la vertu; si vous êtes tellement ciblés, si l'on raconte tellement de mensonges grotesques sur vous, c'est précisément parce que vous vous battez pied à pied pour la liberté ». C'est dans ce climat que la manifestation interdite a été remplacée, à Vincennes, par des débats sur la liberté de religion dans la société actuelle, débats de haute tenue et passionnants, où se sont rencontrées aussi bien des personnalités religieuses parfois très importantes que des personnes plus anonymes.

Clairement, le vent a tourné. Le matraquage médiatique a évidemment marqué l'opinion française, mais la stratégie de division (les *bonnes* religions et les autres) a échoué. Entre d'un côté les oppresseurs de la liberté de croyance et par voie de conséquence de la liberté individuelle tout court, et de l'autre les défenseurs de la dignité, ce n'est plus qu'une question de temps.

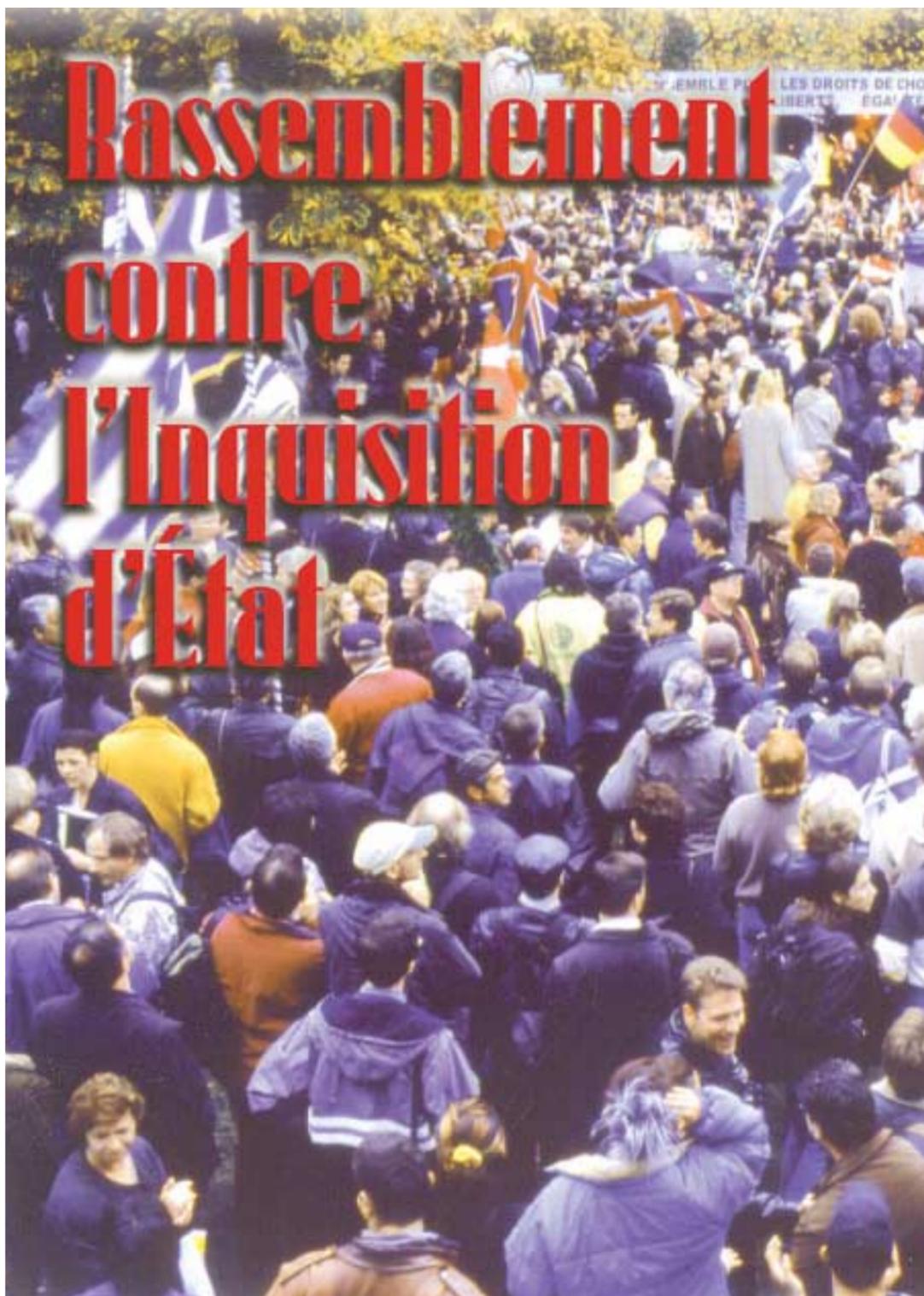
*
* *

Voilà ce qui s'est passé le 23 octobre dernier à Paris, sous les yeux d'une opinion internationale attentive... et qui a d'ailleurs relevé que le lendemain même, on parlait aux actualités télévisées françaises d'une autre manifestation, contre je ne sais plus quoi, de quelques dizaines de personnes...

En essayant de transformer un événement important, de toute façon peu discret, en non-événement total, les faiseurs d'actualité se sont pris à leur propre piège. Leur délit de propagande ne peut plus être camouflé, il est désormais flagrant. Ce genre de maquillage de la réalité ne dure jamais très longtemps.

Chaleur, sympathie, respect, les scientologues et autour d'eux tous ceux à qui il faut du courage pour penser autrement, sont en train de rétablir la vérité simple des choses: la dignité est dans le camp des hommes libres.

Danièle Gounord



Des milliers de personnes dénoncent
une répression institutionnalisée de la
liberté de conscience.

Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 et la Déclaration universelle de 1958. Des milliers de Français, ainsi que de très nombreux représentants locaux, ont apporté leur soutien à cette action et signé une pétition qui réclame à l'ONU une enquête sur la discrimination religieuse en France.

**Liberté d'expression refusée,
manifestation interdite**

Le besoin d'un message fort pour les Droits de l'Homme ne s'était jamais fait aussi cruellement sentir. Mais par une sinistre ironie, la veille du rassemblement prévu à la Bastille, la Préfecture de Paris décida d'interdire la marche de la Bastille à la République. Les organisateurs avaient proposé cet itinéraire après l'annulation par le préfet, quelques jours auparavant, de l'autorisation du précédent trajet.

Les représentants du CFSD et d'autres associations protestèrent contre cette violation flagrante des libertés civiques, que le président du CFSD décrivit comme « une répression préméditée dont l'objectif est de barceler des citoyens français et de leur dénier leurs droits constitutionnels de liberté d'association et de liberté d'expression, uniquement à cause de leur religion ». Une plainte a été déposée devant le tribunal administratif pour abus de pouvoir.

Selon une dépêche d'*Associated Press*, le révérend John Carmichael, responsable des relations interreligieuses pour l'Église de Scientologie, a déclaré: Suite en page 2

Rassemblement contre l'Inquisition d'État

Suite de la page 1

« Il est déjà assez grave que le gouvernement français agisse contre les minorités religieuses. Maintenant ils essaient de nous empêcher de nous faire entendre. Mais on ne nous fera pas taire. »

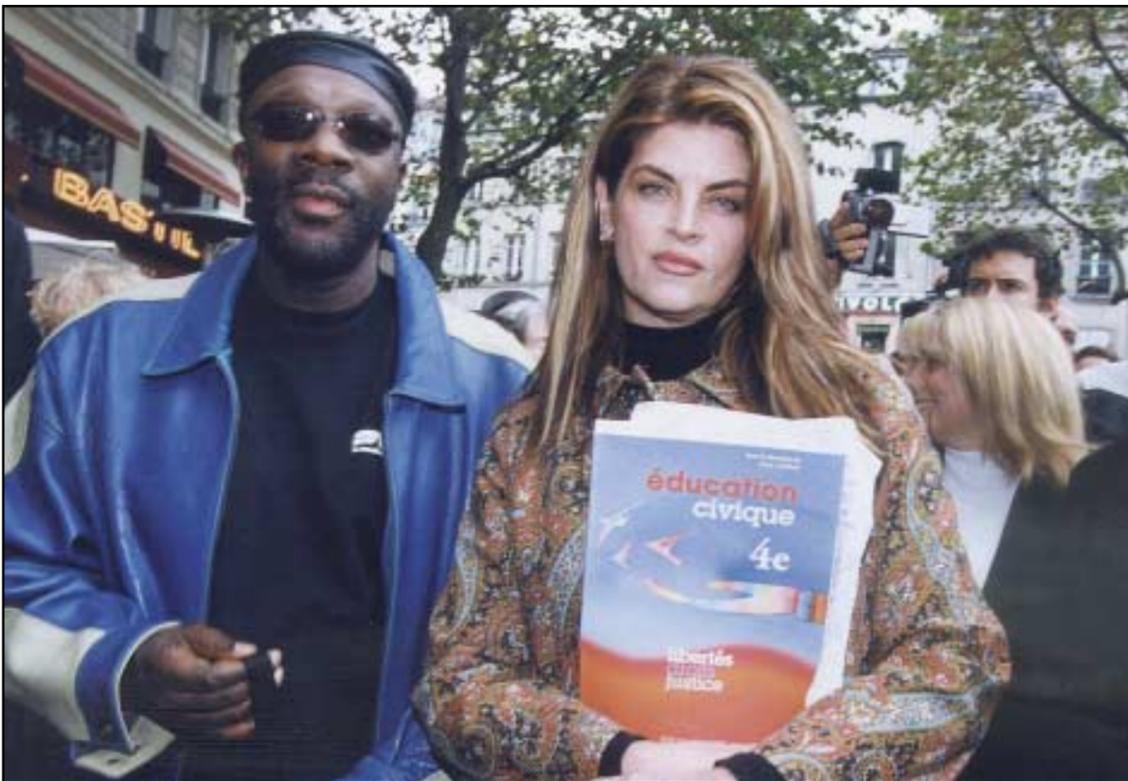


Des stars prennent la parole

Lors d'une conférence de presse tenue dans un restaurant de la place de la Bastille, les musiciens Isaac Hayes et Doug Fresh, et les actrices Kirstie Alley et Anne Archer, qui s'étaient spécialement déplacés pour cet événement, s'élevèrent contre les violations de droits démocratiques fondamentaux. Ils signèrent également une « Déclaration pour la liberté spirituelle et personnelle » (voir article ci-dessous), qui condamne la répression de la liberté religieuse et d'autres libertés fondamentales en France.

Plusieurs milliers de personnes venues de France et d'Europe se rassemblèrent pacifiquement place de la Bastille, devant le restaurant.

Kirstie Alley déclara : « Notre liberté de pensée est menacée, nous devons nous assurer que les droits civiques, moraux et religieux continueront à être respectés dans ce



Le musicien Isaac Hayes et l'actrice Kirstie Alley ont été particulièrement choqués de découvrir dans un livre d'éducation civique de 4^e des textes incitant à la discrimination contre les minorités religieuses.

grand pays, car ils sont inestimables pour les artistes du monde entier. »

Isaac Hayes ajouta : « Si la religion est visée aujourd'hui, qui sera visé demain ? Je le dis à la France : mettez en pratique ce que vous prêchez et respectez votre Constitution. Vous êtes déjà passés par là, et vous savez ce que cela représente. Soyez honnêtes. Ouvrez les yeux. »

Faire taire ceux qui dénoncent les abus

Les scientologues ont la réputation bien établie de savoir organiser, et ce depuis plus de vingt ans, des manifestations pacifiques, des marches et des concerts avec des milliers de personnes, sans aucun trouble à l'ordre public, que ce soit à Strasbourg, Milan, Berlin, Francfort, Hambourg, Athènes ou dans de grandes villes américaines. Cependant, le préfet lâcha plus de 300 policiers anti-émeutes pour diriger la foule vers le métro. Les manifestants se déportèrent alors vers un parc privé situé à Vincennes. Là aussi, les pouvoirs publics avaient voulu intervenir : le matin même, un fonctionnaire du bureau du préfet s'était rendu sur place pour tenter de convaincre le propriétaire des lieux d'annuler le contrat, mais sans succès.

L'utilisation de la police anti-émeutes à la Bastille fut considérée par les observateurs comme une tentative flagrante de créer dans l'opinion publique une image négative des mouvements présents. Le déploiement de cette force répressive confirme de façon éclatante la légitimité de la manifestation, en montrant qu'effectivement les droits et les libertés sont menacés en France et que

l'on cherche avant tout à faire taire ceux qui dénoncent ces abus.

Des mesures répressives et discriminatoires

Aux yeux des organisations internationales des Droits de l'Homme, le gouvernement français apparaît maintenant comme le plus extrémiste et le plus répressif d'Europe occidentale envers la liberté de religion. Quinze membres de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont proposé une résolution appelant le gouvernement français à respecter les Droits de l'Homme et à ouvrir une enquête suite aux rapports de discrimination religieuse.

Une pétition signée par 40 religions minoritaires a également été déposée auprès du président de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, demandant l'aide du Conseil pour mettre en échec une loi répressive discutée actuellement au Sénat. Le 3 octobre, le Comité des relations internationales de la Chambre des représentants américaine votait à l'unanimité une résolution critiquant la France pour son intolérance envers un large éventail de minorités religieuses (voir article P. 3).



A la conférence de presse du 23 octobre, de nombreuses personnalités ont dénoncé les mesures répressives et la politique discriminatoire française à l'égard des minorités religieuses.

« Couronnes mortuaires »

Des couronnes mortuaires furent symboliquement déposées devant certains bâtiments officiels par des délégations « en mémoire de la Constitution française », en signe de deuil pour la « mort des Droits de l'Homme en France ».

On put ainsi assister à une scène comique Place de la Bastille, lorsqu'une couronne de près de deux mètres de haut attira un essaim de photographes de presse. Un policier furieux attrapa à la fois la couronne et la jeune femme qui la portait, ayant manifestement l'intention de lui dresser une contravention. On négocia la libération de la jeune femme, mais la couronne du scandale eut moins de chance et fut jetée à l'arrière de la voiture de police.

Les artistes s'engagent pour les Droits de l'homme

DES ARTISTES en vue sont venus à Paris le 23 octobre dernier pour signer, place de la Bastille, une « Déclaration pour la liberté de conscience ».

Des musiciens, comme le légendaire Isaac Hayes et le chanteur de rap Doug Fresh, des acteurs comme Kirstie Alley et Anne Archer, ont ainsi apposé leur signature au bas du document qui condamne « les campagnes antireligieuses, antidémocratiques,

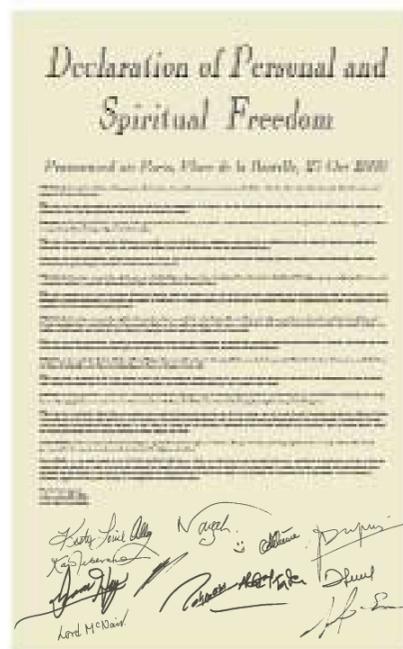
anticonstitutionnelles et donc contraires aux valeurs et à l'esprit français », qui ont valu à des membres de religions persécutées de perdre leur emploi, de voir leurs carrières brisées, leur liberté artistique détruite, de se voir refuser la garde de leurs propres enfants et/ou le droit de choisir leur éducation, et de subir d'autres formes d'oppression.

Quelques personnages, considérés comme les principaux artisans du climat actuel d'intolérance religieuse,

furent invités à venir justifier leurs actions le mardi 24 octobre devant un panel d'experts universitaires, où des membres de religions minoritaires vinrent témoigner des agressions verbales ou physiques et du harcèlement dont ils souffrent tous les jours dans leur vie familiale ou professionnelle, en raison de leurs choix religieux et philosophiques (voir article P. 3).

La Déclaration pour la liberté de conscience est un engagement

solennel à « faire tout ce qui est légalement en notre pouvoir... pour aider nos amis français à résister et à mettre fin aux traitements abusifs dont ils sont victimes de la part de l'administration, pour faire respecter les libertés fondamentales et les droits constitutionnels, y compris... le droit à la liberté de conscience et à la libre pratique religieuse, de même que le droit à la liberté d'association et d'expression. »



Témoignages accablants devant un tribunal d'experts

DES EXPERTS INTERNATIONAUX des Droits de l'Homme et de liberté de religion se sont réunis à Paris le 24 octobre pour écouter des citoyens français témoigner de la façon dont certains représentants de leur gouvernement sont en train de détruire leurs vies, leurs carrières et leurs familles à travers une campagne d'intolérance religieuse.

Cette session, devant une audience de plus de 300 personnes, est la plus importante d'une série d'audiences publiques tenues depuis le mois de mars à travers toute la France. Trente représentants ou membres de divers groupes religieux, spirituels ou thérapeutiques sont venus y apporter leur témoignage.

L'objectif de ces audiences, organisées par une coordination de mouvements de défense des Droits de l'Homme, est de réunir des preuves de l'alarmante répression religieuse qui sévit en France aujourd'hui, en violation complète de la Constitution et des accords internationaux en matière de Droits de l'Homme signés par la France.

Lors de la « Commission spéciale d'enquête publique - États généraux sur l'Inquisition d'État », des hommes et des femmes ont témoigné de la répression quotidienne dont ils étaient l'objet dans leurs vies privées et professionnelles, en raison de leurs croyances. En effet, leurs choix philosophiques et religieux sont

connus et combattus par des politiciens, des fonctionnaires, en négation de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. Le rôle joué par la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS) a été évoqué.

Parmi les témoins, on a pu entendre le directeur d'une radio licencié pour avoir fait une déclaration favorable à une religion minoritaire à l'antenne, le directeur du personnel d'une entreprise de cars, licencié sur l'unique motif de son appartenance religieuse. Une jeune femme expliqua avec l'émotion qu'on imagine que ses enfants lui furent enlevés de façon injustifiée pendant plusieurs semaines. De semblables témoignages de violations de droits civils et Droits de l'Homme continuèrent toute la journée.

Les témoignages recueillis lors des audiences tenues depuis mars dernier ont été réunis dans un rapport ; ils sont la preuve éclatante et combien odieuse de violations sérieuses de Droits de l'Homme et de droits civiques de la part de certains hauts fonctionnaires français. Les abus rapportés vont de la perte d'emploi au harcèlement fiscal, en passant par la perte de garde d'enfants, l'annulation de comptes bancaires, la mise sur liste noire et la rupture de contrats, au seul motif (dit ou non dit) de l'adhésion à des religions minoritaires.

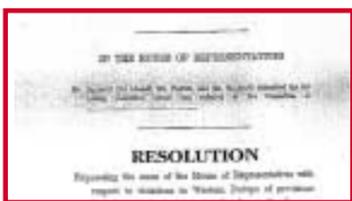


Des hommes et des femmes ont témoigné devant les experts (ci-dessus et à droite) de la répression quotidienne dont ils étaient l'objet dans leurs vies privées et professionnelles, en raison de leurs croyances.

Les organisateurs et les participants de ces audiences publiques continuent de rassembler les témoignages d'abus pour les présenter aux instances internationales de Droits de l'Homme et aux médias.



Une résolution dénonce la discrimination religieuse



LE COMITÉ des relations internationales de la Chambre des représentants des États-Unis a approuvé à l'unanimité le 4 octobre dernier une résolution dénonçant la discrimination contre les baptistes du Sud, les adventistes du 7^e jour, les scientologues et les mouvements catholiques tels que l'Opus Dei en France, en Allemagne, en Belgique et en Autriche. La résolution appelle le président Clinton à manifester ses plus vives inquiétudes en tant que président des États-Unis quant aux mauvais traitements infligés à ces mouvements, auprès des dirigeants français et des pays sus-mentionnés.

Les termes sans complaisance de la résolution 588 (HR 588) reflète le point de vue des législateurs américains, à savoir que des démocraties de l'Europe de l'Ouest violent les traités internationaux des Droits de l'Homme protégeant la liberté de conscience.

La résolution, soutenue par les députés Ben Gilman (président

du comité), Matt Salmon et Donald Payne, critique le rapport parlementaire français de 1996 qui stigmatisait 173 organisations religieuses aux fins de les mettre à l'index. Le rapport français « a été utilisé à la fois par des entités privées et officielles pour barceler, intimider, refuser du travail et des prêts commerciaux aux groupes mis sur la liste. Des membres d'autres groupes religieux, comme le Mouvement catholique du renouveau charismatique, l'Opus Dei et la Société de Jésus ont également fait l'objet de discrimination et de harcèlement récemment de la part du gouvernement français. »

La résolution HR 588 note également que des juifs hassidim, des Témoins de Jéhovah, des musulmans, des mormons, des membres de l'Église de l'Unification, des groupes protestants et catholiques, des quakers, des bouddhistes, des églises évangéliques et des scientologues ont

souffert de violations de leurs droits et ont été victimes « de discrimination civique, politique et économique, de harcèlement, de filatures, et de boycotts orchestrés » (OSCE).

Le comité qui a tenu en juin une audience publique sur « Le traitement des minorités religieuses en Europe », demande aussi à ce que des experts en liberté de religion fassent partie des délégations américaines lors de réunions d'instances internationales comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Le vote de la résolution fut soutenu par un grand nombre d'organisations religieuses, incluant le Family Research Council, les baptistes du Sud, l'Institute for Public Policy, le Religious Action Center of Reform Judaism et l'Église de Scientologie.

LE CONSEIL DE L'EUROPE

nomme un rapporteur pour enquêter sur la proposition de loi Picard



LA FRANCE se trouve de plus en plus isolée en Europe au sein même de la Communauté européenne. Faisant suite à la résolution déposée le 6 octobre dernier par un groupe de députés, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a nommé le 1^{er} décembre un rapporteur pour examiner la proposition de loi visant à restreindre la liberté de religion déposée devant le Sénat.

La résolution indique que les dispositions de cette proposition de loi pourraient porter directement atteinte à la liberté de pensée, de conscience et de religion (article 9 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme), et à la

liberté de réunion pacifique et d'association (article 11). Elles violent également le droit à l'absence de discrimination fondée sur la religion (article 14).

La résolution appelle la France à respecter les conventions européennes et internationales sur les Droits de l'Homme.

Le rapporteur, Cevdet Akçali, est également chargé d'enquêter sur les cas de discrimination pour motifs religieux qui lui seront rapportés. De nombreux dossiers apportant la preuve de traitements inégaux et de harcèlement de la part de l'administration française ont déjà été réunis.

Courir pour les Droits de l'Homme



A chaque étape, coureurs et organisateurs informent le public des dérives françaises sur les questions de Droits de l'Homme.



Les marathoniens sont partis le 20 septembre de Bruxelles pour 2 000 kilomètres à travers la France.

L'édition 2000 du marathon pour les Droits de l'Homme : faire comprendre et mieux impliquer chaque citoyen dans la défense des Droits de l'Homme.

BRUXELLES – 20 septembre 2000 – Palais Royal. La flamme brille de tous ses éclats devant le Palais Royal où se sont rassemblés de nombreux responsables religieux et des défenseurs des Droits de l'Homme. Ces personnalités qui viennent de participer à une conférence sur « La liberté de religion et de croyance en Europe » donnent le départ. Le flambeau passe dans les mains du coureur de tête.

Le marathonien Michael Loumeau et cinq autres athlètes, qui vont constituer le noyau de cette équipe, s'élançant pour un périple de 2 000 kilomètres à travers la France. Ils seront bientôt rejoints par d'autres coureurs pour les accompagner tout au long de leur parcours.

L'édition 2000 du marathon pour les Droits de l'Homme, organisée par le bureau des Droits de l'Homme de l'Église de Scientologie Internationale,

est officiellement lancée. Son objectif : informer le citoyen des dérives françaises sur la question vitale des Droits de l'Homme et faire mieux connaître la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Au total, ce sont 14 athlètes venus de France, d'Allemagne, des États-Unis, du Canada, d'Afrique du Sud et d'Israël qui vont visiter plus de 100 villes et villages français en 4 semaines.

A chaque étape, coureurs et organisateurs informent le public des graves atteintes aux libertés démocratiques constatées en France et encouragées par une poignée de politiciens extrémistes. Les athlètes demandent que la Constitution française, la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1958 soient respectées.

L'équipe transporte une « Proclamation pour les Droits de l'Homme », demandant aux Nations unies d'ouvrir une enquête sur la discrimination religieuse en France. Au fil des semaines, des milliers de citoyens et des dizaines d'élus des villes et villages traversés apposeront leur signature au bas de cette Proclamation. L'équipe annonce également une grande manifestation pacifique le 23 octobre à Paris pour protester contre l'intolérance religieuse et la violation manifeste des Droits de l'Homme (voir article P. 1).

Dans toutes les régions traversées, l'accueil est particulièrement chaleureux. A Reims par exemple, les marathoniens montent, au pied levé, un stand d'information face à l'inoubliable cathédrale, afin que les nombreux touristes puissent signer la déclaration adressée aux Nations unies ou même se saisir du flambeau et se faire photographier avec les coureurs. Un feuillet intitulé « Connaissez-vous vos droits ? » est également distribué avec une édition spéciale du journal *Éthique et Liberté*.

Athlètes et organisateurs ont eu l'occasion de rencontrer un commissaire de police qui, s'adressant à la délégation, cita Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ». Les responsables religieux ou municipaux soutiennent l'objectif poursuivi par les coureurs et expriment leur désaccord avec le projet de loi qui cherche à pénaliser et à retirer leurs droits aux membres des groupes spirituels et des minorités religieuses.

Le scénario de Reims se répète de village en village, de ville en ville tout au long de ces 2 000 kilomètres. Des encouragements permanents soutiennent les marathoniens avec l'idée quasi unanime que chacun est libre de ses croyances. De nombreuses personnes s'inquiètent de la tendance actuelle du gouvernement à la discrimination accrue envers les

minorités religieuses et spirituelles. Comme le remarque un professeur de philosophie, si ce texte était voté, « la démocratie cesserait d'exister en France ».

« C'est la raison pour laquelle nous menons cette campagne. Nous informons nos concitoyens de leurs droits au regard de la Constitution et de la Déclaration française des Droits

de l'Homme de 1789 », indique Corinne Simon-Duneau, porte-parole de l'édition 2000 du marathon pour les Droits de l'Homme. « Si nous faisons bien notre devoir d'information, nous contribuons à la sauvegarde des valeurs de la démocratie afin qu'elle conserve son éclat pour les générations futures. »

Connaissez-vous vos droits ?

Les sondages montrent que les Français veulent en savoir plus sur les droits que leur donne la Constitution.

PARALLÈLEMENT AU DÉROULEMENT du marathon, les organisateurs firent un sondage auprès des Français pour connaître leur opinion sur les droits et les libertés en France.

Les résultats montrent que 96 % d'entre eux accordent une très

grande importance à la liberté de croyance. Pourtant, 59 % seulement pensent qu'ils bénéficient des droits que leur accorde la Constitution.

Alors que 50 % de ceux qui ont répondu disent qu'ils ne connaissent pas leurs droits relativement à la Constitution française, 90 % pensent qu'il leur serait utile d'en savoir davantage.

Un feuillet d'information intitulé « Connaissez-vous vos droits ? » a été distribué sur tout le parcours du marathon. Pour en obtenir un exemplaire, écrivez à :

Éthique et Liberté
7, rue Jules César
75012 Paris

Protégez votre liberté de religion

Une publication fournit des informations complètes concernant ce droit fondamental dans treize pays européens.

LES DROITS DE L'HOMME s'appuient sur la certitude que chaque individu est un être moral et rationnel qui possède certains droits inaliénables. Les Droits de l'Homme ont pour fondement le respect de l'individu et de ses croyances.

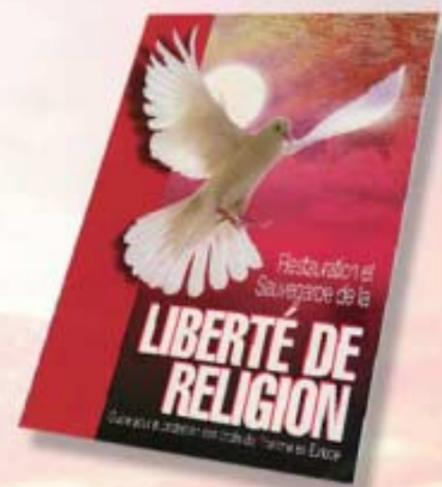
Les procédures et les lois qui protègent les minorités et leur donnent la possibilité de faire entendre leur voix sont essentielles dans une vraie démocratie.

« Restauration et sauvegarde de la liberté de religion, Guide pour la protection des Droits de l'Homme en Europe » est une brochure publiée par l'Église de Scientologie et un ensemble de mouvements religieux et d'organisations de défense des Droits de l'Homme.

Elle contient une description des droits fondamentaux garantis par les gouvernements des divers pays européens ainsi que les traités internationaux que ces pays se sont engagés à respecter.

Vous y trouverez la marche à suivre si vos droits ont été violés, ainsi qu'une liste des organisations de défense des Droits de l'Homme auxquelles vous pouvez vous adresser.

Ce livret est disponible en français et dans huit autres langues. Vous pouvez en obtenir un exemplaire sur simple demande adressée à Éthique & Liberté.



Reconnaissance de l'Église de Scientologie par différents États

Un pas vers l'égalité des droits :

Les mariages scientologues ont valeur officielle en Suède et en Afrique du Sud.

Événement marquant de l'année 2000 concernant les libertés religieuses, le droit de célébrer des mariages est officiellement accordé aux ministres de l'Église de Scientologie en Suède et en Afrique du Sud, deux pays où le mariage religieux a valeur légale, contrairement à la France où seul le mariage civil est reconnu par l'état.

Dans un document de quatre pages — édition du 4 mai 2000 — le Conseil judiciaire national pour les biens et les fonds publics de Suède conclut que la Scientologie remplit tous les critères pour être reconnue en tant que religion. Notant que toutes les Églises ont reçu, quelque temps auparavant, le statut de communautés religieuses, le Conseil considère que la Scientologie répond de la façon la plus formelle aux critères définis dans la loi sur le mariage.

Accorder aux ministres le droit de prononcer une union est l'étape finale

de la reconnaissance en tant que religion en Suède.

Le Conseil judiciaire national déclare : « *Les services religieux de L'Église de Scientologie consistent en prières, en cérémonies d'attribution de nom, de funérailles et de mariages.* »

Le Conseil mentionne également que « *la Scientologie est une religion fondée sur les recherches et les enseignements de son fondateur, Ron Hubbard. Sa pratique sacrée consiste en conseil spirituel appelé "audition", en l'étude des écrits et en recueillement...* »

« *Cette décision est une formidable reconnaissance des Églises de Scientologie et des ministres qui, depuis 30 ans, ont consacré leur vie à servir leurs paroissiens et la collectivité* », déclare Tarja Vulto, porte-parole de l'Église de Scientologie de Suède. « *Ils pourront dorénavant se consacrer davantage encore à leur mission et à l'amélioration de la société.* »

Un progrès décisif pour l'Europe

En novembre 1999, les autorités fiscales suédoises avaient reconnu le statut non lucratif de l'Église et son but religieux œuvrant pour le bénéfice de tous, et lui avaient accordé l'exonération fiscale.

C'est en mars 2000 que le Conseil judiciaire national pour les biens et les fonds publics accorde à son tour aux Églises de Scientologie, le statut de communauté religieuse, ce qui constitue un point de non-retour en matière d'égalité religieuse dans le cadre de l'Union européenne. Il existe des Églises de Scientologie à Stockholm, Malmo et Goteborg. Ce nouveau statut apparaît dans la suite logique d'une nouvelle loi entrée en vigueur au 1er janvier 2000, qui a pour objectif d'établir une juste égalité de droit pour chaque religion en Suède.

Afrique du Sud

En avril 2000, dans une décision qui est à l'honneur du gouvernement sud-africain et destinée à traiter sur un plan d'égalité toutes les religions, le ministère de l'Intérieur accorde aux ministres de l'Église de Scientologie le droit de prononcer les mariages. Cette décision légalise tous les mariages ainsi célébrés par les ministres et constitue une reconnaissance religieuse pour la Scientologie dans ce pays.

Le révérend Heber Jentsch, Président de l'Église de Scientologie Internationale, déclare : « *Cette reconnaissance va aider notre Église à jouer son rôle dans la création d'une société meilleure et à combler les besoins spirituels de tous les Sud-Africains – selon le souhait du président Mandela qui a appelé toutes les religions à aider le gouvernement à résoudre les problèmes sociaux.* » Lors des Journées des religions du monde qui se déroulèrent au Cap en décembre 1999, le révérend Jentsch célébra un office religieux de Scientologie au Parlement, en présence des ministres de différentes croyances.

« Cette reconnaissance va aider notre Église à jouer son rôle dans la création d'une société meilleure – selon le souhait du président Mandela qui a appelé toutes les religions à aider le gouvernement à résoudre les problèmes sociaux. »

Rév. Heber Jentsch, Président de l'Église de Scientologie Internationale



Paul Sondergaard, porte-parole de l'Église en Afrique du Sud, accueille avec une grande satisfaction cette décision marquant, selon lui, la détermination du gouvernement à protéger les droits des minorités religieuses. « *En acceptant la demande de nos ministres, le gouvernement a appliqué la loi sur les mariages dans le cadre d'une Constitution vivante qui prohibe la discrimination religieuse ou raciale* », déclare-t-il, ajoutant encore qu'une telle décision place sur un pied d'égalité la Scientologie et les autres religions.

M. Sondergaard considère également cette reconnaissance comme un témoignage pour tous les efforts réalisés par les ministres de l'Église et leurs congrégations pour soutenir la société civile dans les domaines de l'éducation, des drogues et de la réhabilitation des criminels.

Il indique également que l'Église a subi dans le passé une importante discrimination en Afrique du Sud du fait de son opposition à l'apartheid qui prit fin en 1994 avec les élections multiraciales.

Pendant la période de l'apartheid, les scientologues ont beaucoup œuvré pour améliorer la vie des

populations sud-africaines noires, aidant les enseignants et permettant à plus d'un million d'élèves d'apprendre à lire et à étudier. Au milieu des années 70, *Freedom*, l'édition américaine du journal Éthique et Liberté, dénonça, en Afrique du Sud, les camps psychiatriques où les patients noirs étaient enfermés, victimes d'abus et exploités comme des esclaves en servant de main-d'œuvre bon marché. L'Organisation Mondiale de la Santé et d'autres organismes internationaux confirmèrent ces faits. Une enquête gouvernementale post-apartheid a mis en place une charte pour les droits des patients psychiatriques.

Mexique

Au mois de mai 2000, c'est au tour du ministère des Finances mexicain de déclarer que chaque Église de Scientologie du Mexique est exonérée d'impôts, annulant toute déclaration antérieure et exigeant que l'État rembourse tous les impôts perçus au cours des cinq dernières années.

Grande-Bretagne

En octobre 2000, le ministère des Finances de Grande-Bretagne déclare que les Églises de Scientologie sont exemptées de la taxe sur la valeur ajoutée. Les Églises britanniques font partie des plus anciennes Églises de Scientologie.



Le Parlement de Suède.

Scientologie : Théologie et pratique d'une religion contemporaine

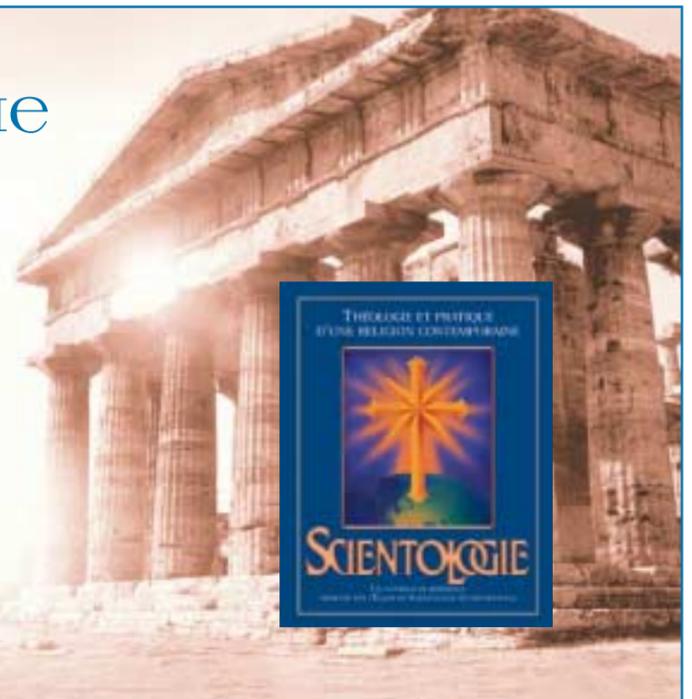
Le livre *Scientologie : Théologie et pratique d'une religion contemporaine* vient de paraître. Il présente de façon complète les principes de la religion de Scientologie et les activités des scientologues.

Afin de replacer les principes religieux de la Scientologie dans leur contexte, cet ouvrage s'ouvre sur une analyse et une explication de ce qui constitue l'essence de toute religion – proposant ainsi une approche globale et une définition de référence, « éthiquement neutre », basée sur les caractéristiques fondamentales communes à toutes les religions.

Il expose ensuite la doctrine et les pratiques religieuses de la Scientologie, et les réponses qu'elle apporte aux questions traditionnelles liées à la nature spirituelle de l'homme et à son rôle dans l'éternité.

Très bien accueilli dès sa sortie, ce livre est en train de devenir un texte de référence pour l'enseignement du sujet de la religion.

Des exemplaires sont disponibles gratuitement pour les religieux, les responsables politiques et la presse sur simple demande à notre adresse.

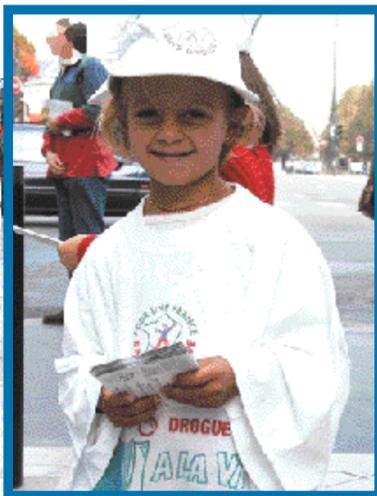
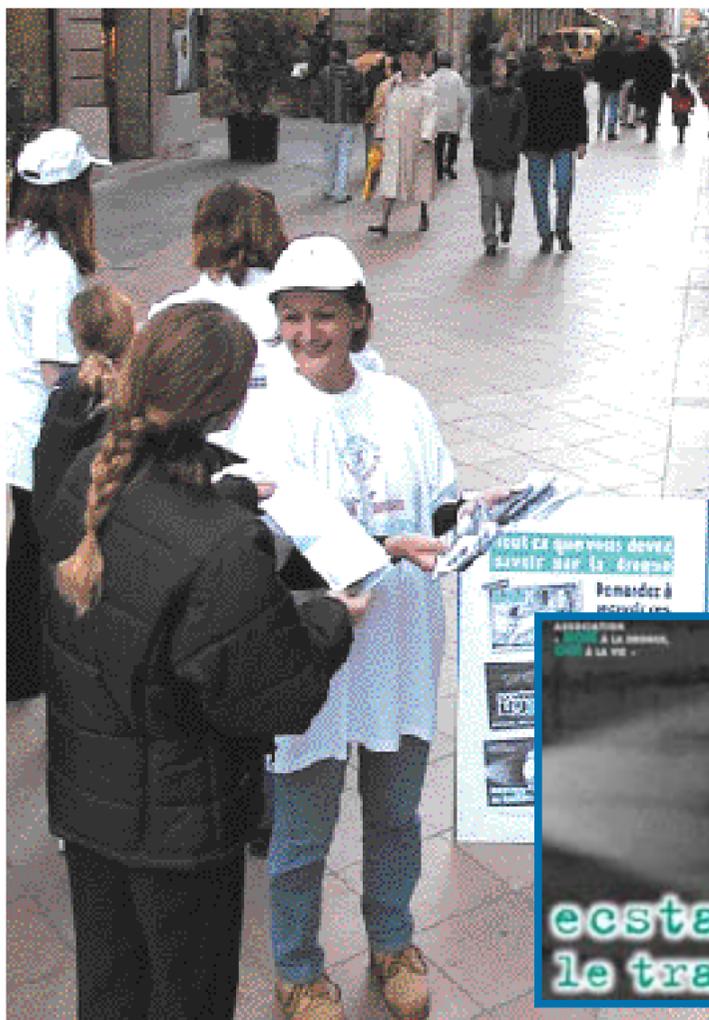


DROGUE... MORT... DESTRUCTION... PROBLÈME... INAPTITUDE... SOLITUDE... PRISON...

Une grande campagne de préven



Les bénévoles de l'association « Non à la drogue, Oui à la vie », se consacrent en priorité à l'information. Ici, dans les rues de Bordeaux.



Parler et agir contre la drogue : 3 livrets de prévention sont largement distribués pour expliquer aux jeunes ses effets destructeurs.



le doigt dans l'inférel engrenage de la dépendance ?

Certains vont même plus loin et plaident en faveur de la légalisation pour essayer de faire descendre le taux de criminalité et de maladies physiques et morales dévastatrices que la drogue engendre. L'Espagne nous fournit un exemple révélateur : ayant tiré les leçons de dix ans d'extrême libéralisme en la matière, le gouvernement espagnol vient de décider de faire marche arrière et de revenir à une politique beaucoup plus ferme. Cette expérience ne pourrait-elle éviter à d'autres pays européens, dont la France, de commettre les mêmes erreurs ?

Une approche radicalement différente

L'Association « Non à la Drogue, Oui à la Vie », parrainée par l'Église de Scientologie, a une approche radicalement différente : les bénévoles informent et éduquent les jeunes et le grand public au sujet de la drogue pour qu'ils ne commencent jamais à en consommer. « Tant d'efforts sont concentrés sur les symptômes de la toxicomanie. C'est comme si on essayait d'arrêter un train après qu'il eut déraillé », dit Agnès Bron, porte-parole pour la campagne en France. « Bien sûr on doit s'occuper des symptômes, mais la majeure partie des efforts devrait être concentrée sur l'éducation et la prévention ».

La campagne « Non à la Drogue, Oui à la Vie », existe depuis plus de dix ans en France, de Paris à Bordeaux, de Nice à Marseille, et s'est étendue à de nombreux autres pays.

Les bénévoles de l'association fournissent une information factuelle sur les drogues et sont sur le terrain pour rencontrer les adolescents et leur faire passer un message clair et simple. Malgré tout ce qu'on peut vous dire, la drogue n'a rien de « branché ». Elle est mortelle. « La seule façon durable de combattre les drogues est de fournir une information exacte qui empêche les gens de se tourner vers elles » dit Agnès Bron. « Un jeune qui n'est pas conscient des dangers des drogues peut fumer du cannabis pour faire comme ses copains. A l'association, nous recevons toutes les semaines des coups de fil de jeunes qui fument un joint pour passer le temps entre les cours, et qui pensent à tort que c'est inoffensif. », poursuit-elle. « Monteriez-vous à bord d'un avion en sachant que le pilote vient de fumer un joint juste avant le décollage ? »

L'association publie et distribue largement des livrets d'information sur les drogues. *La vérité sur le joint*, *Ecstasy : le traître démasqué* et la plus récente, *Héroïne : la mort dans le sang*, sont des publications très documentées qui reflètent la vérité, en se fondant sur les témoignages de toxicomanes dont la vie a été brisée. Car nombreux sont ceux qui commencent par les drogues dites douces et graduellement augmentent les doses, cherchant des trips de plus en plus forts, pour fuir la réalité de la vie ou ne pas faire face au

L'association Non à la drogue, Oui à la vie s'attaque au problème au moyen d'une grande campagne d'information et d'éducation préventive contre la drogue.

DEPUIS les années soixante, la drogue est descendue dans la rue et a pénétré toutes les couches sociales pour devenir l'un des plus graves problèmes des pays occidentaux. Il s'agit d'un problème d'autant plus crucial qu'il concerne en majorité les jeunes, et à travers eux les générations futures.

On voit aujourd'hui se développer une certaine résignation devant ce phénomène, comme si se droguer était une sorte de passage obligé, et en quelque sorte un mal inévitable de nos sociétés modernes. Voici ce qu'on peut lire dans certaines brochures subventionnées sur fonds publics : « Lavez-vous les narines ! Jetez votre seringue après usage ! Comment reconnaître un véritable ecstasy et le consommer à moindre risque... 5 conseils pour sniffer propre ». Sommes-nous en plein cauchemar ? Devons-nous accepter de voir nos enfants se droguer « proprement » au lieu de tout faire pour leur éviter de mettre

PIÈGE...VOL... MENSONGE... DÉPENDANCE... SOUFFRANCE... AFFAIBLISSEMENT...

tion contre la drogue



Dans les quartiers Nord de Marseille, durement touchés par le problème de la drogue, les gens affluent sur le stand d'information.

passage à la vie active. « *L'héroïne m'a coupé du monde* » dit un toxicomane dont le témoignage figure dans le livret. « *Mes parents m'ont claqué la porte au nez. Mes amis et mes sœurs ne voulaient plus me voir. J'étais seul* ».

Plusieurs nouvelles brochures sont en préparation et paraîtront prochainement, dont l'une sur la cocaïne, qui effectue un retour alarmant et, par ailleurs, un guide sur les drogues et leurs effets.

La drogue, danger physique et spirituel

Pourquoi les membres de l'Église de Scientologie se sentent-ils autant concernés par le problème de la drogue ? Bien que n'étant pas opposés à l'usage de médicaments pour le traitement des maladies physiques, ils ne consomment eux-mêmes ni drogues de la rue ni dangereux produits pharmaceutiques vantés comme solution à tous les maux, depuis la dépression jusqu'au surpoids. Ils sont en effet conscients des effets dévastateurs de ces substances et de l'emprise des drogues qui, au-delà des effets physiques, réduisent aussi l'autodéterminisme de la personne.

Des recherches ont montré que les résidus des drogues et autres toxines de notre société biochimique se logent dans les

tissus graisseux du corps, y restent et continuent à affecter l'individu, ce qui explique que l'on puisse en ressentir les effets des années après. Ces mêmes effets font obstacle aux progrès spirituels d'une personne.

Le conseil pastoral et l'étude de Scientologie permettent de prendre conscience des véritables raisons pour lesquelles on a pu se tourner à un moment de sa vie vers la drogue. Les Scientologues participent à des campagnes d'éducation et de prévention dans tous les pays du monde. Les membres de l'Église soutiennent également le programme Narconon de réhabilitation des toxicomanes, qui dispose de plus de 70 centres dans 29 pays et obtient des résultats remarquables.

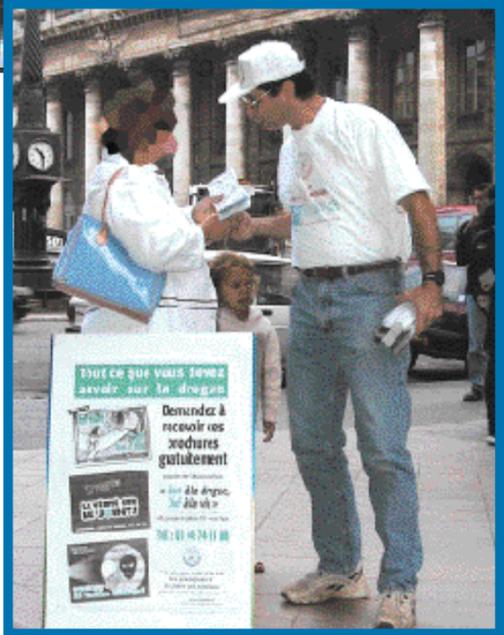
Lutter vraiment contre la toxicomanie

« *Personne n'essaye de résoudre le vrai problème* », dit Agnès Bron. « *Nous manquons cruellement de mesures pour l'éducation, ainsi que*

de programmes de réhabilitation qui recherchent la raison pour laquelle une personne a commencé à se droguer. Et malheureusement, le budget de la brigade des stupés vient d'être réduit par le Ministre de l'Intérieur, ce qui ne va pas arranger les choses. ».

« *La seule façon de lutter vraiment contre la toxicomanie, c'est de sensibiliser les plus jeunes pour qu'ils ne commencent jamais à se droguer, et c'est pourquoi tous nos efforts portent sur l'information* », conclut Agnès Bron.

Pour obtenir davantage d'informations sur la campagne *Non à la Drogue*, ou pour recevoir un exemplaire gratuit des livrets de prévention mentionnés dans cet article, vous pouvez contacter :



7 Bonnes raisons pour dire :

Association loi 1901
reconnue par l'Etat de France

- 1 Les drogues donnent une fausse image du bonheur : pendant un moment, elles font oublier les problèmes, mais les rendent encore plus difficiles.
- 2 Les drogues rendent l'état d'esprit instable : elles brouillent les idées.
- 3 Les drogues provoquent de nombreux accidents : elles déforment la vision de la réalité.
- 4 Les drogues entraînent des accidents et modifient le caractère : un drogué ne comprend plus ni sa famille ni ses amis.
- 5 Les drogues conduisent à la délinquance : elles empêchent de voir la différence entre le bien et le mal.
- 6 Les drogues sont à l'origine de nombreuses maladies : elles privent le corps de ses défenses naturelles.
- 7 Les drogues causent des malformations chez les fœtus : elles déforment les cellules de reproduction chez les parents.

"La drogue vole à la vie les sensations et les joies qui sont nos seules raisons de vivre."

L. Ron Hubbard

Non à la Drogue, Oui à la Vie 75011 Paris
16 B, Passage de la Main d'Or

La réhabilitation d'une société droguée

Quelle est la principale raison pour laquelle les gens se tournent vers les drogues ?

Qui a créé et introduit le LSD comme étant une drogue sensationnelle ?

Existe-t-il une vraie solution pour remédier aux effets des drogues ?

Dans les villes du monde entier, les drogues sont devenues le plus grand problème actuel, entraînant la montée de la délinquance et des crimes.

Ce fléau n'épargne aucun secteur de la société.

Ron Hubbard a été amené à effectuer des recherches dans ce domaine afin de remédier aux effets nocifs des drogues sur les progrès spirituels d'une personne.

« *Il s'agissait d'une continuation de mes recherches initiales sur la libération de l'Homme en tant qu'esprit.* »



La brochure *Réhabilitation d'une société droguée* explique en détail le programme de désintoxication mis au point par Ron Hubbard et présente de nombreux témoignages.

Si vous souhaitez en prendre connaissance, il vous suffit de nous en faire la demande et nous serons heureux de vous l'adresser gratuitement.



« *L'héroïne m'a coupé du monde. J'étais seul.* » Témoignage extrait de la brochure « *Héroïne : La mort dans le sang.* »

Respectez les croyances religieuses d'autrui

Article par L. Ron Hubbard

LES RELATIONS HUMAINES ne peuvent s'édifier que sur une base solide. La tolérance en est une. Lorsqu'on voit tous les massacres et toute la souffrance causés par l'intolérance religieuse tout au long de l'Histoire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, une conclusion inévitable s'impose : L'intolérance est anti-survie.

La tolérance, en matière de religion, ne veut pas dire qu'on ne peut pas exprimer ses croyances. En essence, le concept de tolérance implique le fait suivant : lorsqu'on cherche à détruire ou à attaquer la foi ou les croyances d'un autre, il en résulte invariablement de graves conflits.

Depuis la Grèce antique, les philosophes n'ont jamais pu se mettre d'accord sur la nature de Dieu, de l'Homme et de l'Univers et les écoles de pensée ont varié d'une époque à l'autre. Actuellement, la mode est au « mécanisme »¹ et au « matérialisme »², des philosophies qui remontent à l'Égypte et à la Grèce antique. Elles affirment que tout est matière. Mais aussi plausibles que soient leurs explications de l'évolution, elles oublient quelque chose : leurs théories n'éliminent pas la possibilité que d'autres facteurs existent qui seraient responsables du phénomène de l'évolution. Ce sont aujourd'hui les philosophies « officielles » et elles sont même enseignées dans les écoles. Elles ont leurs fanatiques et ceux-ci ne manquent pas d'attaquer les croyances et les religions d'autrui, ce qui pourrait très bien conduire à l'intolérance et aux conflits.

Depuis le V^e siècle avant J.-C., ou même des temps plus anciens, les esprits les plus brillants n'ont jamais réussi à se mettre d'accord sur la religion ou l'anti-religion. Le plus sage est donc de se tenir à l'écart de cette pomme de discorde.

Pourtant, un principe de grande valeur a émergé de tous ces conflits : le droit aux croyances de son choix.

La « foi » et la « croyance » ne s'inclinent pas toujours devant la logique. On ne peut même pas les qualifier d'illogiques, car il peut s'agir de choses tout à fait à part.

Le conseil le plus sûr que l'on puisse donner à quelqu'un sur ce sujet est de lui dire que chacun a le droit d'avoir les croyances de son choix. Toute personne est libre d'affirmer sa foi. Il est risqué de s'en prendre aux croyances d'autrui et il est plus risqué encore d'attaquer quelqu'un et de chercher à lui nuire en raison de ses convictions religieuses.

Depuis l'apparition de la race humaine sur notre planète, l'Homme a retiré beaucoup de réconfort et de joie de ses religions. Prenez le « mécaniste » et le « matérialiste » d'aujourd'hui. Ne ressemble-t-il pas étrangement aux prêtres d'antan dans sa façon de propager ses dogmes ?

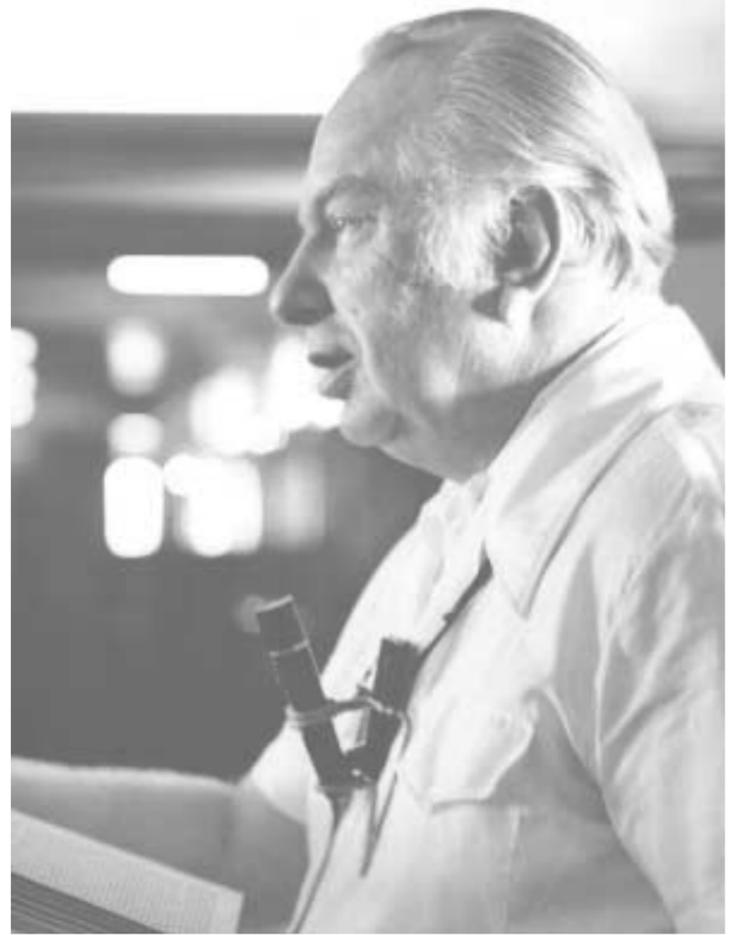
Les hommes sans croyances sont de bien pauvres hères. Mais il est possible de leur donner foi en

quelque chose. Cependant, lorsque vous rencontrez quelqu'un qui a des convictions religieuses, respectez-les.

LE CHEMIN DU BONHEUR PEUT DEVENIR UN LIEU DE DISCORDE LORSQU'ON NE RESPECTE PAS LES CROYANCES RELIGIEUSES D'AUTRUI.



¹ *mécanisme* : Théorie selon laquelle toute vie est de la matière en mouvement et obéit à des lois physiques. Cette théorie a été avancée par Leucippe (V^e siècle av. J.-C) et Démocrite (460-370 av. J.-C.) qui l'ont probablement empruntée à la mythologie égyptienne. Les adeptes de cette philosophie considéraient la religion comme une quantité négligeable car ils ne parvenaient pas à la « mathématiser ». Des mouvements religieux attaquèrent les mécanistes, lesquels se mirent à leur tour



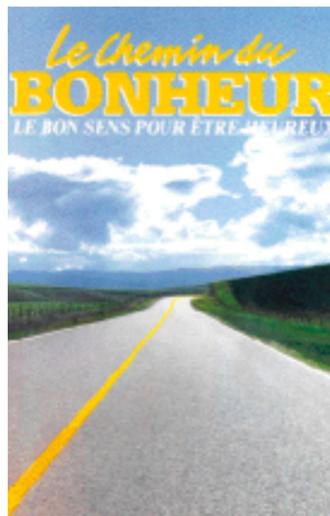
à attaquer la religion en général. Robert Boyle (1627-91), à qui nous devons la Loi de Boyle en physique, réfuta les théories mécanistes lorsqu'il souleva la question suivante : la nature a-t-elle eu ou non pour dessein des choses telles que la matière en mouvement ?

² *matérialisme* : Famille de théories métaphysiques selon lesquelles l'univers se compose d'objets solides infiniment grands ou petits. Ces théories « expliquent » par exemple que l'esprit est une chose physique. Le matérialisme est une idée très ancienne. Il existe d'autres idées.

À propos du Chemin du Bonheur

LE CODE MORAL non-religieux écrit par Ron Hubbard contient 21 préceptes qui, mis en application, permettent de restaurer les valeurs morales dans le monde d'aujourd'hui.

Ce livret répond à une demande universelle, et ses préceptes sont utilisés par des dizaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants sur la planète, dans toutes sortes de situations – depuis les officiers de police de Moscou jusqu'aux détenus condamnés à perpétuité dans la prison de San Quentin, en passant par les enfants du Zimbabwe et de Beverley Hills et



des chefs d'état. Il s'applique à la vie de n'importe qui et n'importe où.

Le Chemin du bonheur donne une description détaillée de chaque

précepte, montrant comment il marche et comment l'utiliser dans sa propre vie. Ce n'est pas une liste de *tu dois* et *tu ne dois pas* faire ceci ou cela, mais il permet au contraire de comprendre vraiment chaque précepte et la façon dont on peut réellement l'appliquer.

Ces préceptes sont adoptés par des millions de scientologues et se présentent ainsi :

1. Prenez soin de vous-même
2. Soyez modéré
3. Ne soyez pas de mœurs faciles
4. Aimez et aidez les enfants
5. Honorez et aidez vos parents
6. Donnez le bon exemple
7. Cherchez à vivre avec la vérité
8. Ne commettez pas de meurtre
9. Ne faites rien d'illégal
10. Apportez votre soutien à un gouvernement conçu et œuvrant dans l'intérêt de tous
11. Ne causez pas de tort à une personne de bonne volonté

12. Sauvegardez et améliorez votre environnement
13. Ne volez pas
14. Soyez digne de confiance
15. Acquitez-vous de vos obligations
16. Soyez travailleur
17. Soyez compétent
18. Respectez les croyances religieuses d'autrui
19. Essayez de ne pas faire aux autres ce que vous n'aimeriez pas qu'ils vous fassent.
20. Essayez de traiter les autres comme vous voudriez qu'ils vous traitent
21. Epanouissez-vous et prospérez

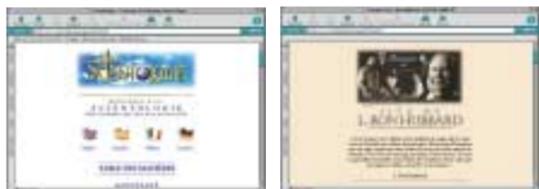
Plus de 53 millions de livrets sont en circulation de par le monde. *Le Chemin du Bonheur* est un outil qui peut aider celui qui désire mener une vie moins troublée, plus heureuse.

Ce livret est disponible gratuitement au journal ou auprès de

Visitez la Scientologie
SUR
INTERNET

<http://www.scientology.org>

<http://www.lronhubbard.org>



VEZ AU
SERVICE
DE SCIENTOLOGIE DU
DIMANCHE

Paris XII ^e	Dimanche à 11 ^h 15
Paris XVII ^e	Dimanche à 18 ^h
Angers	Dimanche à 11 ^h
Bordeaux	Dimanche à 19 ^h
Clermont-Ferrand	Dimanche à 10 ^h
Lyon	Dimanche à 18 ^h
Marseille	Samedi à 18 ^h 30 ou Dimanche à 10 ^h 30
Nice	Dimanche à 13 ^h
S ^t Étienne	Dimanche à 11 ^h

ADRESSES

Directeur de la Publication et responsable légal :

Danièle Gounord

Photos : Éthique & Liberté

Rédaction et siège social :

7, rue Jules César - 75012 Paris

Tél. : 01 44 74 61 68

Rédacteur en chef : Catherine Thomas

Maquette P.A.O. : Marc Henninot

Avec la collaboration de *Freedom Magazine*,

6331 Hollywood Boulevard, Suite 1200, Los Angeles, CA 90028-6329, États-Unis.

N° ISSN : 1169-3711

Dépôt légal à parution n° 23 - 4^e trim. 2000.

Publié par l'association Éthique & Liberté.

Impression : Théta Graph - 45 bis,

rue de Stalingrad 94290 Villeneuve-le-Roi

© 2000 Éthique & Liberté, Tous droits réservés.

SCIENTOLOGIE, DIANÉTIQUE sont des mar-

ques déposées, détenues par RTC et utilisées

avec son autorisation. La Scientologie est une

philosophie religieuse appliquée. Nous

remercions la L. Ron Hubbard Library pour

l'autorisation de reproduire des passages de

l'œuvre de L. Ron Hubbard. Toute reproduction

partielle ou intégrale des articles de ce numéro

est autorisée après accord écrit d'Éthique

et Liberté.

Pour plus d'information sur la Scientologie, composez le 01 44 74 61 68 ou contactez l'une des Églises ou Missions suivantes :

PARIS : 7, rue Jules César, 75012 Paris - Tél. :

01 53 33 52 00 • 69, rue Legendre, 75017 Paris -

Tél. : 01 46 27 65 00 • LYON : 3, place des

Capucins, 69001 Lyon Terraux - Tél. : 04 78 29

06 67 • ANGERS : 6, avenue Montaigne - 49000

Angers - Tél. : 02 41 87 80 94 • CLERMONT-

FERRAND : 6, rue Dulaure, 63000 Clermont-

Ferrand - Tél. : 04 73 36 84 73 • SAINT-ÉTIENNE :

24, rue Marengo, 42000 Saint-Étienne - Tél. : 04 77

25 24 64 • NICE : 28, rue Gioffredo, 06000 Nice -

Tél. : 04 93 85 77 11 • BORDEAUX : 41, rue de

Cheverus - 33000 Bordeaux - Tél. : 05 56 52 33 96

• MARSEILLE : 2, rue Devilliers, 13005 Marseille -

Tél. : 04 91 92 75 30 • BELGIQUE : 9, rue Mac

Arthur, 1180 Uccle - Tél. : 00 32 2 511 87 60

• SUISSE - LAUSANNE : 10, rue Madeleine, 1003

Lausanne - Tél. : 00 41 21 323 86 30 • GENÈVE :

12, route des Acacias - 1227 Les Acacias.

Si vous avez reçu ce journal par courrier, vos

coordonnées personnelles sont destinées à

Éthique et Liberté - 7, rue Jules César - 75012

PARIS. Conformément à l'article 26 de la loi du

6/01/78, vous pouvez vous opposer à ce

traitement, pour une raison légitime ; dans ce

cas, faites-le nous savoir. Vous disposez aussi

d'un droit d'accès et de correction des

informations nominatives ci-dessus ; il vous suffit

de nous écrire.